



MUSÉE STÉPHANE MALLARMÉ

DANS L'INTIMITÉ DU POÈTE

MUSÉE PRATIQUE

QUESTIONS DIVERSES

Toutes les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

Questions / réponses

Puis-je louer des espaces du musée ?

- Les espaces du musée ne peuvent pas être loués.
- Seuls les groupes peuvent réserver une visite privée en dehors des heures d'ouverture du musée, entre 19h et 23h, dans la limite d'une amplitude horaire de 4 heures. Le coût est alors de 500 €, forfait comprenant l'ouverture exceptionnelle du musée en dehors des heures d'ouverture au public, la mise à disposition d'un lieu de réception, la mise à disposition du personnel de surveillance et de sécurité du musée.

Mécénat et partenariat avec le musée

Pour des partenariats scientifiques ou culturels, contactez le musée. (<https://prod-mallarme.seine-et-marne.fr/fr/form/contact-public-individuel>)

Qui s'occupe du site Internet du musée ?

Pour toute remarque concernant le site Internet du musée, merci de nous contacter via le formulaire de contact (<https://prod-mallarme.seine-et-marne.fr/fr/form/contact-public-individuel>).

Comment contacter le musée ou un membre du personnel via Internet ?

La solution la plus simple est de nous contacter via le formulaire de contact (<https://prod-mallarme.seine-et-marne.fr/fr/form/contact-public-individuel>).

Peut-on lire dans le musée ?

Une bibliothèque en accès libre vous propose des ouvrages de Stéphane Mallarmé ou autres personnalités du 19^{ème} siècle. Des chaises dans le jardin ou le musée vous permettent de vous poser le temps de votre lecture. Ces livres ne font pour autant l'objet d'aucun prêt en dehors du musée.